

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le seize décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Jean-Claude CHABAUD, Robert VERAND, Nicolas GALLIANO.

Convocation en date du 02/12/2022

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 7

OBJET : ACTUALISATION DU DEVIS DE MISE EN SECURITE DES PONTS DE FREMEZON ET DES GRAVES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis actualisé fourni par l'entreprise LRMetal, Monsieur Ibane LOPEZ, suite à la consultation simple lancée du fait de l'absence de réponse du premier artisan, Monsieur BARTHELEMY, qui avait répondu à la première consultation. Ce devis s'élève à 4050.00 € HT.

Les conditions de subventions sont les mêmes, soit 50% de 3600.00 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider ce devis de sécurisation des deux ponts.

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide le devis de l'entreprise LRMetal pour un montant de 4050.00 € HT pour réaliser les travaux de mise en sécurité des ponts de Frémézon et des Graves ;**
- **Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, le 26 décembre 2022.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

